

ARRONDISSEMENT DE PONTOISE

VILLE D'OSNY

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal du jeudi 23 juin 2022.

Le vingt-trois juin deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le dix-sept juin deux mille vingt-deux s'est réuni en séance.

M. Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

Mme Christine ROBERT, M. Jean-Yves CAILLAUD, Mme Tatiana PRIEZ, M. Claude MATHON, M. Michel PICARD, Mme Laurence TEREFENKO, M. Philippe HOGOMMAT, Mme Laura BELLOIS, Adjoints au Maire. Mme Nicole SIEPI, M. Abdelmalek BENSEDDIK, M. Laurent BOULA (arrivé à 20h42, absent délibération n°1, 2 et 3), M. Chaouki BOUBERKA, Mme Caroline OLIVIER, Mme Amandine MARTINEZ (arrivée à 20h15, absente délibération n°1), Mme Jennifer BALLAND, Mme Virginie BUSSON, Mme Christelle BENDADDA, M. Mickaël MARC, Mme Virginie THERIZOLS, M. Franck GAILLOT, Conseillers Municipaux.

ONT DONNÉ POUVOIR :

Mme Danièle DUBREIL	à	M. Jean-Yves CAILLAUD
M. Christian DANDRIMONT	à	M. Claude MATHON
M. Olivier MEDROS	à	Mme Laurence TEREFENKO
Mme Coline OLIVIER	à	Mme Caroline OLIVIER
Mme Anne-Marie BESNOUIN	à	Mme Christine ROBERT
Mme Barbara LEVESQUE	à	Mme Jennifer BALLAND
M. Daniel HEQUET	à	Mme Nicole SIEPI

ABSENT :

M. Nassim KERBACHI
M. Guillaume GINGUENE
M. Sylvain LANDEMAINE

SECRETAIRE DE SÉANCE :

Mme Laurence TEREFENKO

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 31.

116.06.2022 FINANCES

DECISION MODIFICATIVE DE LA COMMUNE N° 2 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Il vous est présenté la décision modificative n° 2 valant budget supplémentaire qui a pour objectif de reprendre les résultats de l'exercice 2021 après le vote du Compte administratif ainsi que d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours.

Il convient d'adopter la décision modificative n° 2 valant budget supplémentaire telle que figurant dans le tableau annexé.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M. 14,

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 30/06/2022

VU la délibération relative à l'affectation des résultats de l'exercice 2021 du 23 juin 2022,

VU la délibération relative au Compte administratif 2021 du 23 juin 2022,

VU le tableau annexé,

VU l'avis favorable à l'unanimité de la commission plénière du 13 juin 2022,

CONSIDERANT la procédure de reprise des résultats de l'exercice 2021 après le vote du Compte administratif et la nécessité d'ajuster les inscriptions budgétaires des dépenses et recettes de l'exercice en cours,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Après en avoir délibéré,
DECIDE : A L'UNANIMITE**

Article 1 :

D'adopter la décision modificative n° 2 de la commune valant budget supplémentaire conformément au tableau annexé.

Article 2 :

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait et délibéré à OSNY, le 23 juin 2022
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME,



Le Maire

Jean-Michel LEVESQUE

DECISION MODIFICATIVE N° 2 VALANT BUDGET SUPPLEMENTAIRE**INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	2 581 847,09	Restes à réaliser		320 543,51	Restes à réaliser
			COMI/01/001	747 185,46	Résultat d'investissement reporté
			COMI/01/1068	1 514 118,12	Affectation en réserve
<i>sous total</i>	<i>2 581 847,09</i>			<i>2 581 847,09</i>	
URBI/820/202	6 000,00	Etude environnementale dans le cadre du PLU			
URBI/820/2188	200,00	Achat d'un télémètre urbanisme			
VOII/822/2151	30 000,00	Réfection sente de la Fontaine dont mur de soutènement			
INFI/023/2188/160	10 000,00	Modernisation sonorisation et enregistrement salle du conseil municipal			
INFI/023/2051/162	23 466,00	<i>Transfert du fonctionnement en investissement Ajustement à la demande de la trésorerie (nouveau site internet de la Ville)</i>			
MMXI/822/21538	8 000,00	Vidéoprotection caméra supplémentaire sécurisation école Lameth			
MMXI/020/2183	2 500,00	Complément budgétaire achats tablettes éducation pointage de tous les accueils périscolaires - suite augmentation du cout des tablettes, 7500€ prévus initialement – besoin 10000€			
COMI/01/020	678 549,79	Dépenses imprévues - Ajustement	COMI/01/021/114	758 715,79	Virement d'équilibre
	3 340 562,88 €			3 340 562,88	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CTM/020/6068/217	13 000,00	Cout des fournitures en augmentation et augmentation des travaux en régie	COM/01/002	1 267 649,79 €	résultat de fonctionnement reporté
BAT/020/60612	100 000,00	Augmentation électricité contexte géopolitique non prévu au budget primitif initial voté début février 2022			
BAT/020/611/CHAUF 1	280 000,00	Augmentation chauffage consommation contexte géopolitique non prévu au budget primitif initial voté début février 2022			
POL/112/6288	1 000,00	Prestation sécurité pour les manifestations et prestation fourrière animale en hausse			
URB/822/6226	7 000,00	Prestations géomètres supplémentaires urbanisme			
INF/023/6288/162	-23 466,00	<i>Transfert du fonctionnement en investissement Ajustement à la demande de la trésorerie (nouveau site internet de la Ville)</i>			
PENF/64/60623/586	1 000,00	Alimentation crèche des lutins inflation du prix des denrées			
PENF/64/60623/583	400,00	Alimentation crèche "à petits pas" inflation du prix des denrées			
MMX/020/6156/214	-1 088,39	Ajustement comptable à la demande de la trésorerie licences constructeurs vware			
MMX/020/6518/214	1 088,39	Ajustement comptable à la demande de la trésorerie licences constructeurs vware			
COM/01/022	130 000,00	Augmentation du budget des dépenses imprévues de la section			
COM/01/023/114	758 715,79	Virement d'équilibre			
TOTAL	1 267 649,79		TOTAL	1 267 649,79 €	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219504768-20220623-116062022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/06/2022

Affichage : 28/06/2022